

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-cinq le mardi 8 juillet à dix-neuf heures. Le Conseil
En exercice : 10 Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est
Présents : 9 réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous
Absents : 1 la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Votants : 9 Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline,
Pour : 9 KAMILLE Abou-kanh, MONJAL Mathilde, MILHET Benoit, RAYSEGUIER
Contre : 0 Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Abstention : 0

Absent(e)s représenté(e)s : néant

Absent(e) : LECUTIER Jean-Marc

Secrétaire de séance : MONJAL Mathilde

Date convocation :

Le 1 juillet 2025

Date affichage :

Le 1 juillet 2025

Délibération N°2025_D16

Plan de financement d'une partie de la volige de l'église.

Mme Le Maire explique au conseil que des travaux supplémentaires ont été réalisés sur la toiture de l'église. En effet, des travaux concernant la réfection de la volige sur une partie de la toiture ont dû être fait dans l'urgence.

La facture s'élève à 2 140,50€ HT.

Mme Le Maire propose un plan de financement pour la réfection de cette partie de toiture.

Plan de financement :

CACM	1 070,25 €	50%
Autofinancement	1 070,25 €	50%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le plan de financement.

Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.

Fait à Boissezon le 8 juillet 2025,
Le secrétaire de séance

Le Maire,
Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :
Le 8 juillet 2025